

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 27

Artikel: Un harem moderne
Autor: Delacambre, Maria de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bordzâise étai défrou et que n'iaî pas grand fri-cot à l'hotô, cé monsu lo minê à ne n'hôtet po lo goberdzi coumeint faut, kâ sè peinsâvê que Matolon que n'avâi jamé dè sa via medzi què dâo lard, dâi truffès et dâo jardinadzo, arâi dâo pliési dè fêrè on iadzo on bon repè, et que lâi fournetràî dè la meillâo tiola.

Ye vont don et coumeinçont d'aboo pè la soupa, que lâi dient dâo *potage*. Ma fâi lo pourro Matolon, qu'avâi fan, et que comptâvê su l'épais po sè rappoyi lè coûtès, fe bin eimbétâ quand ve dè la soupa iô on avâi âobliâ lo pan et cliaretta coumeint dè la lavire et onco onna gotta dè rein dâo tot dein se n'assiéta, que l'arâi cein pu eingozelâ ein duè golâès. — Eh ! tonaire ! se sè peinsâvê, cein ne vaut pas noutra soupa âi ravès !

Après l'ont z'u on espèce d'autra soupa dein onna terrine ein pâta coumeint dâo revon dè tâtra, avoué dâi bocons dè fédzo per dedein, et qu'on épéclliè la terrine po medzi lè brequès avoué la soupa. L'est cein que lâi dient dâo *volauvent*, que cein a on gout dè vilhie soupa qu'a veri et que Matolon n'eîn a quazu rein medzi po cein que cein lâi rebouillivê lo tieu et que n'étâi pas question dè dégouézi perquie. — Eh ! dè la bouna papetta âo poret, se se desâi, est portant rudo dè pe bon.

Après l'est venu dâo *persson*. Matolon que vâo cein medzi coumeint dè la saocesse à grelli, lo copè pè petits bets ; mâ à la premîre noce, l'eîn a dza prâo, rappoo à cliâo tsancrès d'épenès. On bocon dè saocesson farâi mî me n'affêrè, sè sè peinsâvê.

Adon l'ont apportâ cein que lo monsu appellâvê dâo *rossebi*, que l'est tot bounameint dè la tsai de boutséri. Matolon que vâi l'autro cein medzi avoué dè la sauce dzauna qu'étâi dein on petit pot, ein eimbardouffè bin adrâi son bocon ; mâ pas petout l'a einfornâ la premîre mooce, que lè ge lâi râzont et que n'ia pas moïan d'eîn mé medzi. — Eh ! se y'avé pi on bon cartâi dè lard, se sè desâi !

Après cein on lâo sai dâi *z'épenatsès* totè solet-tès. Matolon lè trovâ prâo bounès, mâ y'eîn avâi pou et l'arâi faillu cauquies truffès boulâtès avoué.

L'ont onco rapportâ dè la tsai. Matolon s'eîn tirè on bio bocon su se n'assiéta, po lo medzi solet, stu coup. Lo copè ein quatre moocès et hardi.... Mâ quand faut crouci, harte-là ! cein n'étâi pas du s'on vâo, mâ tot paraî cein resistâvê ; cein sè mettâi ein mâtson et l'avâi bio s'eimbriyî : pas moïan dè cein fêrè allâ avau, que l'a faillu lo remettèrè frou. — Eh ! t'eînlévâi cliâo dinâ dè monsu, se sè peinsâvê : on orolhie dè caïon mè sarâi portant mî z'ua què cé tsancro dè *bifetèque*.

Et quand l'ont servi dè la *volaille* ; l'étâi adé pi avoué cliâo z'ou iô n'iaîvâi rein a râodzi. L'arâi mî âmâ on pioton. Enfin quiet ! lo pourro Matolon avâi onco pe fan après dinâ què dévânt ; regret-tâvê fermo lo bon goutâ dè sa Fanchette que dévessâi s'étrè bin reletchâ à l'hotô, avoué on bocon dè bacon et dâi truffès et dâi favioulès novallès.

— Vo n'âi pas bin medzi, se lâi fe lo monsu dè Lozena, vo n'âi pas trovâ cé dinâ bin bon ?

— Oh ! bin vouaiquie ! se repond Matolon, qu'avâi dza racontâ l'histoire dè sa Janette, faut pas onco tant sè plieindrè, kâ se l'aviont pi z'u dâi dinâ dinsè tandi lo siège dè Paris, su bin su que l'aurlont étâ onco bin conteints !

Un harem moderne.

Il est peut-être téméraire de parler de la Turquie, l'ayant habitée et étudiée dix ans ; car en Europe, à Paris surtout, on parle si bien de toutes choses, que la vérité est quelquefois bien inutile, puisqu'on s'en occupe si peu. Elle a tout à fait l'air d'une intruse : Elle dérange de si ingénieuses combinaisons : les fictions, les on-dit, forment un canevas sur lequel brode une plume habile, dédaigneuse de s'instruire au-delà des mers, et l'absurde étant si bien accrédité, on hésite à le contredire dans la crainte de froisser son illustre patronage. Je vais donc décrire ce que j'ai vu, sans opinions ni commentaires, mettant toute ma loyauté dans la vérité de mes récits, ce que doit faire tout narrateur historique.

La plus grande souffrance qui paraît accabler la femme musulmane, est le manque de liberté. On la suppose enfermée, prisonnière, soumise constamment à la tyrannie des hommes et des eunuques. C'est une grande erreur. La femme turque sort chaque jour et va partout : Elle fait ses achats, rend ses visites, va à la promenade publique, et à la campagne. Elle sort seule si elle est pauvre, couverte du léger voile, nommé *yachemak*, ou d'une simple *édirmeh*, sorte de grand châle long dont elle se couvre la tête et s'enveloppe entièrement. Son visage est alors entièrement découvert, excepté le front. Les Hanoums (dames de haut rang) sortent accompagnées d'esclaves, de parentes et d'amies ; mais c'est plutôt par bon ton, comme dans le temps ici, les femmes nobles sortaient accompagnées d'un valet de pied. L'usage turc veut que l'on reçoive chaque jour, et à toute heure, dans les conacs, les femmes chez les femmes et les hommes chez les hommes. L'hospitalité turque n'a rien de comparable et c'est même là le seul luxe oriental. Aussi ne voit-on pas de pauvre manquant de pain, il peut entrer dans toutes les demeures et s'asseoir à la cuisine, il y trouve sa part.

Dès qu'une dame turque a des visites, son mari ne peut plus pénétrer chez elle, il ne la voit guère que la nuit. Elle est donc tout à fait libre de faire ce qui lui plaît. Et je puis affirmer qu'elle use largement, en tout bien tout honneur, de sa liberté. Elle est sans cesse en parties de plaisir, promenades, festins ou visites chez ses amies et connaissances, où elle reste, ainsi que ses esclaves, plusieurs jours, et s'absente ainsi très souvent de sa demeure. Lessoucis de la maison, la charge des dépenses, que lui importe ! Son mari doit toujours lui donner, suivant son rang, un équipage, des toilettes, son caïque à plusieurs rameurs, et des esclaves. Dès qu'elle est invitée à un *Duune* (mariage), il doit lui offrir une toilette neuve, et quelle toilette ! Antharè de soie, *yachemack* de gaze, *feradji* de soie, et des diamants ; l'usage voulant que les Hanoums qui assistent aux noces aient tout de neuf, même les bijoux de leur mise élégante.

Que leur fait la gêne de leur époux, ce sont de grands enfants gâtés dont il faut accomplir les désirs ou sans cela tout le Stamboul féminin le saurait. (Il y a bien cependant de dignes épouses auxquelles les maris content leurs embarras et qui sont saintement dévouées ; mais elles sont rares). Les femmes se connaissant toutes et se lient suivant leur rang, un mari qui ne rend pas sa femme heureuse ou qui lui refuse ce dont elle a besoin, est un homme honni et perdu. Les distractions qu'il doit donner à sa femme sont tellement en usage, qu'il existe une loi qui autorise la femme musulmane à divorcer et à prendre un autre époux, si le sien lui refuse la permission et l'argent nécessaire à faire la fête du *Couzou* avec ses amies, fête qui consiste à aller au mois de mai sur l'herbe dans la prairie située entre Scutari et Cadi-Keui, manger un agneau

rôti. Rien de plus attrayant en effet que ces déjeuners champêtres, où les femmes viennent par groupes élégants fouler la prairie d'Haidar-Pacha sous leurs pieds chaussés de satin. Les calfas ont tout apporté : Voici les tapis, les coussins brodés et frangés d'or, où les nonchalantes Hanoums viennent s'étendre dans des poses artistiques et charmantes. Le repsi (plateau) est mis devant elles; l'eau brille dans les gobelets d'or, les dolmas (riz roulé dans de jeunes feuilles de vigne et cuit à l'huile) sont avec l'agneau, et le tahok-gueuk-sou (poitrine de poulet), le mets de rigueur. Mets excellents, surtout assaisonnés du souffle des brises de mer et des parfums aromatiques des gazons. En voyant sur cette immense pelouse, égayée par les musiques et les cris des marchands forains de Turquie, ces voiles blanches, ces fêradjis de soie aux nuances éclatantes, on pourrait prendre ces timides Turques pour des fleurs vivantes. Quel gracieux costume que le leur et comme l'uniformité de coiffure fait un joli effet.

On parle de la polygamie ; mais à quel prix est-elle permise ? Le pacha qui épouse les trois femmes que permet la loi, doit donner à chacune d'elles une maison séparée et montée avec autant de richesse l'une que l'autre. Généralement les pachas qui ont plusieurs femmes ne les ont pas dans la même ville. L'une est au Bosphore, et l'autre à Stamboul. Comme les femmes savent tout par leurs relations entre elles et les hommes de leur famille ; si un bey ou pacha gâte plus une femme que l'autre, cette dernière se fâche, le harcèle et souvent demande le divorce. La femme turque, malheureuse en ménage, divorce et se remarie facilement par les soins de ses connaissances. Le divorce a lieu même sans le consentement des deux partis et souvent, hélas ! produit bien des pleurs. J'ai vu la sœur d'un bey très distingué, qui, quoique fort jolie, avait été abandonnée par son mari et en éprouvait un chagrin qui la rendait folle : c'était une jolie brune aux yeux bleus ; mince et gracieuse : Elle était blottie sur un canapé la tête appuyée au grillage de la fenêtre, je n'oublierai jamais ce visage charmant et terrible ; elle ne nous vit pas entrer ; sa belle-sœur qui nous guidait, nous pria de chanter ; on voulait surtout arriver à la distraire, car depuis trois jours elle n'avait voulu prendre aucune nourriture, aux sons de la guitare elle tourna la tête, nous jeta un regard effaré, puis reprit son indifférence. Elle avait la figure égratignée de tous côtés ; c'était elle qui se labourait ainsi le visage de ses ongles et s'arrachait les cheveux. Les soins les plus tendres ne purent la sauver ; j'appris qu'elle était morte quelques jours après notre visite. Elle me fit l'effet d'un pauvre oiseau sauvage déchiré au treillis de sa cage, et pourtant elle était libre de prendre un autre époux ; mais elle aimait l'ingrat Ali Bey, qui lui préférerait la blonde Méléck Hanoum.

(A suivre).

Dans ce moment où chacun consulte le ciel et interroge son baromètre, craignant toujours de voir cesser brusquement les beaux jours dont nous sommes favorisés et qui sont maintenant si précieux pour nos vignobles et nos campagnes, l'énumération des différents vents connus dans nos contrées, et qui nous amènent les uns le beau temps, les autres, l'orage ou la pluie, intéressera peut-être nos lecteurs.

Les bateliers du lac y comptent huit vents principaux, dont voici les noms en langage du pays : La *bise* qui vient du nord ; le *séchar* du nord-est ; le *molan* de l'est ; la *vaudaire* ou le *bornan* du sud-est ; le *vent* proprement dit qui souffle du sud ; le *vent de l'Ecluse* du sud-ouest ; le *vent de Bourgogne* de l'ouest et le *joran* du nord-ouest.

Le *vent* du sud et le *séchar* règnent le plus souvent ; la *vaudaire* est dangereuse, et provoque

parfois des tempêtes depuis Morges à Villeneuve, d'autant plus à craindre qu'elles arrivent par bourrasques et sans qu'on s'y attende.

On demandait hier à un peintre d'animaux s'il avait placé ses derniers tableaux.

— Hélas ! non, répondit l'artiste en soupirant, je fais des chiens qui ne rapportent pas.

M^{me} V..., qui est allée interroger une somnambule, s'aperçoit à n'en pas douter que la pytho-nisse ne dort pas le moins du monde.

— Mais, vous ne dormez pas ! s'écrie M^{me} V... avec indignation.

La somnambule, d'un air piteux :

— Excusez-moi, j'ai pris du café !

Un malade, à son lit de mort, fait appeler un notaire pour lui dicter ses dernières volontés.

La chose faite, le moribond paraît plus calme.

— Je puis mourir maintenant, dit-il d'une voix faible.

Puis, se retournant vers son médecin :

— Au revoir, docteur, « en vous remerciant. »

— Ah ! que je souffre, docteur !

— Allons donc, madame ! Je ne crois pas à la gravité de votre maladie.

— Oh ! vous m'agacez ; vous mériteriez que je vous meure au nez !

Le mot de la charade du précédent numéro est *brulot*. Le tirage au sort a fait échoir la prime à M. A. Rusillon, Lausanne.

Question à résoudre.

Quinze chrétiens et quinze Turcs, se trouvant sur un même vaisseau, il survint une furieuse tempête. Après avoir jeté à l'eau toutes les marchandises, on décide que l'on jettera à l'eau la moitié des trente passagers. Mais le pilote qui est chrétien veut protéger ses coreligionnaires et, faisant ranger tous les passagers sur le pont, il déclare qu'il va compter de neuf en neuf, en continuant jusqu'à quinze fois neuf, et que tous ceux que le sort désignera devront être immédiatement jetés à la mer. Il se trouve qu'après avoir fait quinze victimes, les quinze chrétiens sont restés. Comment le pilote a-t-il pu disposer les trente personnes pour sauver tous les chrétiens ?

L. MONNET.

PAPETERIE MONNET

3, rue Pépinet, 3, à Lausanne.

Papier nappe, pour tables de cantines ; prix avantageux. — Papiers Canson, blanc et teinté pour architectes ; papier Ingres pour dessin. — Crayons Faber, crayons Conté, couleurs conventionnelles, *tortillons*, etc. — Cartes de bal et de banquets.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD ET F. REGAMEY.